

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

Avril 2022
Volume34 #04
ISSN 1203-0808

MILOT EN JOURNAL



"S'entraider pour Prospérer"

ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

LE CONSEIL A ADOPTÉ POUR VOUS

Séance du 4 avril 2022

Adoption du code d'éthique et de déontologie des employés

Entente intermunicipale relative à la fourniture de services en traitement des eaux

Renouvellement contrat madame Suzanne Tremblay et Michel Larouche pour la saison 2022 du camping municipal.

Adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confié à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat.

Aide financière de 1000 \$ pour le projet KTF (Camp de jour 13 –17 ans)

Refus de la demande d'aide financière, Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure PSISRPE (Module pour parc des tout-petits)

Dépôt du rapport sur l'application du règlement de la gestion contractuelle. Il est disponible sur le site internet de la Municipalité, voici les contrats de plus de 25 000\$ et plus.

Année 2020

Contractant	Nature du ou des contrats	Montant
Denis Lavoie et fils inc	travaux réfection ponceau av. Levesque	161 432.00
Pompe Saguenay	Pompe à égout	36 849.40
Groupe Ultima	Assurances	28 917.00
Excavation Ouellet inc	Contrats de déneigement des chemins 2020-2021	102 407.61
Excavation Ouellet inc	Contrats de déneigement des cours 2020-2022	25 762.85
Excavation Ouellet inc	Contrats d'entretien des chemins d'été	34 889.19

Année 2021

Contractant	Nature du ou des contrats	Montant	mode
		incluant taxes	d'octroi
9321-5911 Québec inc -Dufresne Asphalte	Asphaltage du terrain de tennis	34 627.25	Gré à gré
Avizo Expert Conseils	Mesures de débits - projet assainissement	150 655.65	séao
CMP Mayer inc	Achat d'appareils respiratoire	42 208.47	Gré à gré
Duchesne Auto Chevrolet	Achat d'un véhicule pour le service des travaux publics	52 072.18	Gré à gré
FQM Assurances	Assurances	31 461.76	regroup.
Excavation Ouellet inc	Contrats de déneigement des chemins 2021-2022	105 699.00	Gré à gré
Excavation Ouellet inc	Contrats de déneigement des cours 2021-2022	28 764.23	Gré à gré
Excavation Ouellet inc	Contrats d'entretien des chemins d'été	35 584.77	Gré à gré
Vélosolutions	Achat et installation d'un pumptrack	81 517.28	Gré à gré
Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	Entente de services urbaniste	32 622.82	Gré à gré
Stantec	Étude ingénierie préliminaire -assainissement eaux usées	64 386.00	séao
Norda Stello inc	Accompagnement et suivi projet - assainissement eaux usées	43 863.57	Gré à gré

Offre d'emploi été 2022 **Animateurs, animatrices du terrain de jeu.** **Et poste de chef de camp.**

Possibilité de 1 poste de chef de camp (à confirmer lors des entrevues)
Possibilité de 2 postes d'animateurs (trices) (à confirmer lors des entrevues)

Ces postes sont offerts, aux filles et aux garçons, de St-Ludger-de-Milot ou d'une autre municipalité.
Les candidats (es) seront retenus (es) pour leur performance à l'entrevue et non pour leur provenance.

Description du poste d'animateur (trice) de camp.

- ❖ Planifier, organiser et animer des activités sportives et culturelles pour les jeunes, en collaboration avec le chef de camp s'il y a lieu.
- ❖ Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes de 5 à 12 ans.
- ❖ Participer à une formation en animation de camp de jour.

Conditions d'admissibilité au poste d'animateur (trice)

- ❖ Être âgé de 15 ans et plus.
- ❖ Démontrer une autonomie et un sens des responsabilités élevées.
- ❖ Avoir de la facilité à travailler en équipe ainsi qu'avec des enfants et être créatif.
- ❖ Être capable d'animer et d'intervenir auprès des enfants.

Conditions de travail, poste d'animateur (trice)

- ❖ Salaire 14,50/heure.
- ❖ Travailler plus ou moins 30 heures par semaine; à déterminer.
- ❖ 2 postes ou plus à combler; à confirmer.

Description du poste de chef de camp.

- ❖ Planifier, organiser les sorties et activités sportives et culturelles pour les jeunes.
- ❖ Veire au bon fonctionnement des activités et sorties.
- ❖ Faire des rencontres de planification, de compte rendu avec les animateurs, faire les suivis des directives qu'il leurs a été demandées.
- ❖ Être le lien de communication entre les parents et animateurs.

Conditions d'admissibilité au poste de chef de camp.

- ❖ Être âgé de 18 ans et plus.
- ❖ Avoir 1 an d'étude post secondaire de compléter, sera un atout.
- ❖ Être capable d'interagir avec les animateurs et les parents.
- ❖ Être débrouillard, avoir de l'entregent.
- ❖ Capable d'argumenter et résoudre des conflits au besoin.

Conditions de travail poste de chef de camps.

- ❖ Salaire, 15,50\$ /heure
- ❖ Travailler plus ou moins 35 heures par semaine; à déterminer.
- ❖ 1 poste à combler; à confirmer.

Dépôt de candidature

Pour répondre à cette offre d'emploi, vous devez expédier votre curriculum vitae à l'adresse courriel loisirs@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca par fax au 418 373-2554 ou directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.

DATE LIMITE : vendredi 29 avril 12h

Offres d'emploi

SAUVETEUR – PLAGE

Pour la plage municipale de St-Ludger-de-Milot
Si vous connaissez quelqu'un faites nous en part.

30 heures/semaine minimum, horaire flexible

Qualifications requises:

- Posséder un certificat de sauvetage plage valide
(un certificat de sauveteur piscine peut-être accepté sous certaine condition)

ENTRETIEN DES TERRAINS ET PELOUSE

Poste saisonnier de **mai à septembre 2022**

(Priorité aux étudiants mais non exclusif)

Homme ou femme

Horaire variable entre **15 et 40 heures**

Durée : Minimum 12 semaines



Principales responsabilités :

Faire la tonte de la pelouse, passer le coupe bordure, ramassage des feuilles, et des déchets sur les terrains

Aide à l'entretien des plantations (Désherbage, arrosage, plantation)

Travaux divers (Balayage, nettoyage de terrain)

Qualifications recherchées :

Autonomie

Débrouillardise

Ponctualité

Pour répondre à **ces offres** d'emploi, nous contactez au **418-373-2266**

ou lettre d'intérêt à l'adresse courriel suivante :

administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

ou

directement à l'Édifice municipal au 739 rue Gaudreault.

DATE LIMITE : Vendredi le 29 avril 2022 à 12 h

DERNIER RAPPEL

Aux propriétaires de chiens



Selon le règlement en vigueur, vous devez enregistrer votre chien au bureau de la Municipalité et assumez les **frais annuel de 20 \$** pour sa médaille.



© Can Stock Photo

L'animal doit porter la médaille en tout temps.
D'ici la fin avril, tout ceux qui n'auront pas procédé à l'enregistrement de leur animal recevront un avis d'infraction et pourront être passible d'une amende.

**ENREGISTRER VOTRE ANIMAL EN COMPOSANT LE
418-373-2266 POSTE 2500**



Au printemps, plutôt que de
brûler
optez
pour le
COMPOSTAGE



Bonne nouvelle !!!

Les 26-27-28 août 2022, votre municipalité fera l'inauguration de son terrain de balle.

Pour l'occasion, il y aura un tournoi de balle mixte d'organisé de plus, nous aurons le plaisir d'accueillir nul autre que le groupe "LES 4 CHEVALIERS"

La programmation complète à venir dans les prochaines semaines !!!!

Pour cette fin de semaine et surtout pour le tournoi, je fais appelle à ceux et celles qui voudraient s'impliquer pour me donner un coup de main, pour que cette fin de semaine soit une réussite.

J'ai besoin de vous !!!!!

Si ça vous intéresse, toute l'aide apportée sera la bienvenue, contactez-moi en PV ou appelez-moi à la municipalité au 418-373-2266 # 2509 Chantale Arnold



AVIS À TOUS

Le comité de santé est à la recherche de chauffeurs (ses) pour accompagner des personnes âgées chez leur médecin, des spécialistes ou à l'hôpital.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous au **418-373-2324**

Merci beaucoup !

Le comité de santé de Saint-Ludger-de Milot!



POSTE OFFERT : COMMIS DE DÉPANNEUR
(AVEC OU SANS EXPÉRIENCES)



OFFRE D'EMPLOI : QUINCAILLERIE MILOT
PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL À COMBLER



SERVEUSE OU SERVEUR EN RESTAURATION,
SEMAINE ET FIN DE SEMAINE

CE POSTE EST ÉGALEMENT OUVERT AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

SI UN DE CES POSTES T'INTÉRESSE,
TÉLÉPHONE AU 418-373-2301



Ne pas oublier de démonter vos garages temporaires d'ici le 30 avril.

Pour toute demande de permis de construction et de rénovation ou pour toute information, vous pouvez faire votre demande en appelant directement à la municipalité au 418-373-2266 poste 2510 ou à l'adresse courriel urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca en mentionnant les informations suivantes:

- Localisation des travaux (adresse, lot, nom du propriétaire, etc)
- Description complète des travaux
- Nom de l'entrepreneur
- Coût de travaux
- Date de début et fin de travaux (approximative)
- Numéro de téléphone/courriel pour contact
- Plan de localisation et de construction si applicable.

Les permis doivent être pris avant le début des travaux.

Message important concernant les garages temporaires (Abri Tempo)

La Municipalité demande la collaboration de tous les citoyens de la municipalité afin de respecter la réglementation en vigueur concernant les garages temporaires. Ces derniers ne sont permis **qu'entre le 1er octobre et le 1er mai de chaque année** et ne peuvent en aucun cas être utilisés comme bâtiment accessoire. Merci de votre collaboration

Avis à toute la population

Nous demandons à toute la population, particuliers, entrepreneurs et villégiateurs, de respecter les limites de vitesse et les signalisations routières sur notre territoire.

Nous constatons un relâchement sur la rue Gaudreault en direction du lac Milot et un manque de respect pour la zone scolaire.

Demeurer vigilant, il serait déplorable que des accidents et des pertes de vies surviennent dû à la vitesse et au non-respect des règles.

Nous tenons à la sécurité de nos citoyens!

Merci de votre collaboration!





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.





SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité Incendie

Quebec.ca/prevention-incendies



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les dangers de l'électricité

Les dangers de l'électricité sont partout et ne sont pas à négliger. Un cordon de rallonge surchargé, une installation électrique mal entretenue, et c'est le feu qui vous guette! Pour vous aider à prévenir les risques d'incendie à la maison, voici quelques conseils :

Les cordons de rallonge, les fils et les câbles

- Utilisez la rallonge électrique de façon occasionnelle, pour de courtes périodes. Pour une utilisation permanente ou pour une longue période (tous les hivers, par exemple), faites faire des travaux d'électricité par un maître électricien.
- Ne dénudez jamais les fils électriques.
- Ne camouflez jamais une rallonge sous un tapis.
- N'utilisez jamais un appareil ou une rallonge dont le cordon d'alimentation est endommagé, craquelé ou qui dégage une chaleur excessive.
- Ne fixez pas un fil électrique ou une rallonge avec des clous ou toute autre fixation inadéquate. Utilisez des attaches conçues à cette fin.
- Assurez-vous de la stabilité de vos appareils électriques de manière à éviter qu'ils chutent ou basculent et se retrouvent suspendus par leur cordon.
- Évitez de passer une rallonge par une porte ou une fenêtre.

Les fiches et les prises de courant

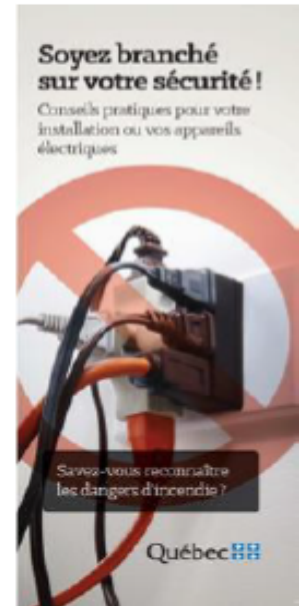
- Ne coupez jamais la broche ronde conçue pour la mise à la terre et située sous les deux lames standards de la fiche, car elle est nécessaire pour votre sécurité si l'appareil devient sous tension.
- Assurez-vous que le cordon d'alimentation électrique n'est pas coincé ou écrasé.
- Réservez les prises multiples aux appareils à faible consommation comme les lampes de table, les radios ou les réveille-matin.
- Vérifiez annuellement le bon fonctionnement d'une prise électrique extérieure en appuyant sur le bouton « test » situé sur le disjoncteur ou la prise elle-même

Dégagement

Assurez-vous que le panneau électrique ou tout autre équipement de branchement est accessible en tout temps. Laissez une distance de dégagement d'un mètre.

Utilisez toujours des appareils électriques portant le sceau d'un organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes.

Jacky Piquette, chef division prévention
Service de prévention des incendies de la Ville d'Alma
418 669-5001 poste 5052
Jacky.piquette@ville.alma.qc.ca



Nouvel
horaire
Bibliothèque
Centre
internet

HORAIRE Bibliothèque

Mardi
9h à 11h
18h à 19h30

Mercredi
12h30 à 14h30



Port du masque obligatoire et
vous devez respecter la
distanciation de 2 mètres.

MILLE-O-SECOURS

Myriam Robert 373-2622

Claudia Mercier 373-2788

373-2432

Gilles Richard 373-2462

Nathalie Tremblay 373-2462

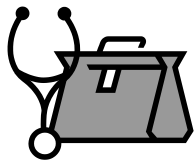
Patrick Bouchard 373-2342

Luc Fortin 373-2788

373-2432

Lise Mercier 373-2342

Geneviève Sirois 373-2047



Horaire du Centre de Service de Milot

Lundi au mercredi de 13 h à 16 h

Jeudi de 9 h à 11 h et 13 h à 16 h

Pour prendre rendez-vous avec le médecin, vous devez téléphoner au
418-276-3161 et demandez Sylvie

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 373-2266

Bibliothèque poste 2507

Directrice poste 2501

Réception poste 2500

Maison des jeunes poste 2506

CDE poste 2503

Urbanisme poste 2510

Loisirs poste 2509

Salle poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

Réservation camping : campin.ca (418 373-2266) au bureau municipal

Ordure - Récupération

La collecte des ordures ménagères est aux deux semaines par alternance avec la récupération et les matières organiques (bacs bruns). La récupération et le bac brun sont ramassés la même journée.

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513







Site internet pour infos sur vidange fosses septiques, matières résiduelles, etc. www.rmrlac.gc.ca

MRC Lac-Saint-Jean-Est

625, Bergeron Ouest, Alma (Québec) G8B 1V3
Service d'évaluation monsieur Jean Lapointe

418 668-3023

418 662-3061

Avril 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17 Pâques 	18	19	20	21	22	23
24 Messe 9 h 30 	25	26	27	28	29	30 Date limite garage de toile 
Mai 2022						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 Séance du conseil 	3	4	5	6	7
8	9 	10	11	12	13	14
15	16 	17	18	19	20	21

Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.